

ENVOL ISERE AUTISME

29 RUE DU CREUZAT
38080 L'ISLE D'ABEAU

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2025**



LEMALLE
EXPERTS ASSOCIES

Audit • Expertise Comptable • Conseil

Société inscrite au tableau de l'Ordre de Marseille.
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence.

ENVOL ISERE AUTISME

Association

Siège social : 29 RUE DU CREUZAT

38080 L'ISLE D'ABEAU

SIREN 512 311 770

❧ RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS ❧

Exercice clos le 31/12/2025

À l'assemblée générale des membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 23 Juin 2023, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ENVOL ISERE AUTISME relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Nous vous informons également que les investissements réalisés et utilisés par le dispositif « Habitat Inclusif » mis en service en 2025 ont fait l'objet d'un amortissement total sur l'exercice.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- La comptabilisation des fonds dédiés ;
- La comptabilisation de l'affectation des résultats en fonction des décisions prises par les organismes financeurs ;
- La provision pour litige est reprise pour 55 186 € et est soldée à la clôture de l'exercice ;
- La provision pour indemnités de départ à la retraite a été ajustée au montant de 137 211 euros.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mougins, le 13 Mai 2026

Pour la SARL LEMALLE EXPERTS ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Estelle DESSAINT

ANNEXES

BILAN ACTIF/PASSIF

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	14 714	6 814	7 900	10 674	2 774	25.99
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	13 800		13 800	13 800		
	Constructions	401 803	141 300	260 502	273 469	12 967	4.74
	Installations techniques Matériel et outillage	1 462 921	966 361	496 560	357 407	139 153	38.93
	Immobilisations corporelles en cours				37 446	37 446	100.00
	Avances et acomptes						
ACTIF CIRCULANT	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées	168		168	168		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres	39 038		39 038	25 766	13 272	51.51
	Total I	1 932 444	1 114 475	817 968	718 730	99 238	13.81
	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	49 809		49 809	29 071	20 738	71.34
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	121 106		121 106	99 724	21 382	21.44
	Valeurs mobilières de placement	296 000		296 000	240 000	56 000	23.33
Comptes de Régularisation	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	3 878 920		3 878 920	3 504 376	374 544	10.69
	Charges constatées d'avance (2)	11 878		11 878	7 141	4 738	66.35
	Total II	4 357 713		4 357 713	3 880 311	477 402	12.30
	Frais d'émission des emprunts (III)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 290 157	1 114 475	5 175 682	4 599 041	576 640	12.54

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	1 488 987	1 137 331	351 656	30.92
	<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales</i>	1 488 987	1 137 331	351 656	30.92
	Autres				
	Report à nouveau	89 544	171 126	260 669	152.33
	<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales</i>	262 012	457 405	195 394	42.72
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	618 901	612 326	6 576	1.07
	<i>Dont activités sociales et médico-sociales</i>	570 700	426 932	143 768	33.67
	Situation nette (sous total)	2 197 432	1 578 531	618 901	39.21
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	42 892	34 668	8 223	23.72
	Provisions réglementées	254 597	161 788	92 809	57.36
	Total I	2 494 921	1 774 987	719 933	40.56
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	1 171 013	1 264 331	93 318	7.38
	Total II	1 171 013	1 264 331	93 318	7.38
PROVISIONS	Provisions pour risques		55 186	55 186	100.00
	Provisions pour charges	137 211	164 357	27 146	16.52
	Total III	137 211	219 543	82 332	37.50
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	188 991	200 709	11 719	5.84
	Emprunts et dettes financières diverses	94 012	98 596	4 585	4.65
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	181 577	180 245	1 332	0.74
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	622 051	597 554	24 497	4.10
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	62 144	23 064	39 080	169.44
	Autres dettes	220 342	240 011	19 669	8.20
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	3 420		3 420	
	Total IV	1 372 536	1 340 180	32 356	2.41
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 175 682	4 599 041	576 640	12.54

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

1 360 486

1 020 362

Attestation de présentation des comptes

GRUPE ACTICONSEIL

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	11 388	14 279	2 891	20.25
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	19 205	35 977	16 772	46.62
Ventes de dons en nature				
<i>dont biens relatives aux activités sociales et médico-sociale</i>	68 062	44 927	23 135	51.50
Ventes de prestations de service				
Parrainages				
<i>dont prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	7 494 520	7 260 497	234 024	3.22
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	850	44 608	43 758	98.09
Mécénats	96 590	20 000	76 590	382.95
Legs, donations et assurances-vie		5 000	5 000	100.00
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	85 951	51 399	34 552	67.22
Utilisations des fonds dédiés	173 318	50 338	122 980	244.31
Autres produits	90 040	43 453	46 587	107.21
Total I	8 039 925	7 570 479	469 446	6.20
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	7 979	10 827	2 848	26.30
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	1 912 332	1 796 706	115 626	6.44
Aides financières	57 927	78 072	20 145	25.80
Impôts, taxes et versements assimilés	406 346	382 087	24 259	6.35
Salaires et traitements	3 420 133	3 233 355	186 778	5.78
Charges sociales	1 260 156	1 182 779	77 378	6.54
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	236 372	131 620	104 752	79.59
Dotations aux provisions	2 570	78 112	75 542	96.71
Reports en fonds dédiés	80 000	63 422	16 578	26.14
Autres charges	10 448	8 714	1 733	19.89
Total II	7 394 262	6 965 694	428 569	6.15
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	645 663	604 785	40 877	6.76

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

2 093

56

ATTENTION : RESULTAT BILAN différent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	88 312	70 234	18 078	25.74
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	88 312	70 234	18 078	25.74
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 918	3 184	266	8.36
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	2 918	3 184	266	8.36
2. Résultat financier (III-IV)	85 394	67 050	18 344	27.36
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	731 057	671 835	59 222	8.81
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		588	588	100.00
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V		588	588	100.00
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	2 093	56	2 037	NS
Sur opérations en capital		466	466	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	92 809	43 951	48 858	111.16
Total VI	94 902	44 473	50 429	113.39
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	94 902	43 885	51 016	116.25
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	17 253	15 624	1 629	10.43
Total des produits (I+III+V)	8 128 237	7 641 300	486 937	6.37
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	7 509 335	7 028 974	480 361	6.83
5. EXCEDENT OU DEFICIT	618 901	612 326	6 576	1.07
<i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	570 700	426 932	143 768	33.67

ATTENTION : RESULTAT BILAN diffèrent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est à mentionner.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'a été identifié.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité le nouveau règlement ANC 2022-06 ainsi que les dispositions du règlement ANC 2019-04 lié aux ESMS.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. L'application des dispositions du nouveau règlement ANC 2022-06 (applicable pour la première sur le présent exercice) est sans impact significatif sur la comparabilité avec les comptes de l'exercice antérieur.

Informations générales complémentaires

L'objet social de l'association tel que mentionné dans les statuts est :

- D'aider les enfants, adolescents et adultes atteints d'autisme et leurs familles ;
- Défendre les droits à l'éducation des personnes autistes et leur place dans la vie sociale ;
- [...] ;
- Gérer / créer des services, foyers [...] axés sur les recommandations de la haute autorité de la santé notamment.

Au 31.12.2025, l'association gère ainsi :

- un établissement d'accueil médicalisé (dit EAM) ;

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- 2 SESSAD (et budgets et/ou services complémentaires) ;
- 2 groupe d'entraides mutualisées (dits GEM) ;
- des logements dénommés "Habitat Inclusif" en milieu ordinaire.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	14 714		
Terrains	13 800		
Installations générales agencements aménagements des constructions	401 803		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	213 654		19 550
Installations générales agencements aménagements divers	323 515		51 510
Matériel de transport	478 132		194 922
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	239 764		93 980
Immobilisations corporelles en cours	37 446		
TOTAL	1 708 114		359 962
Autres participations	168		
Prêts, autres immobilisations financières	25 766		13 272
TOTAL	25 934		13 272
TOTAL GENERAL	1 748 763		373 234

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			14 714	14 714
Terrains			13 800	13 800
Installations générales agencements aménagements constr.			401 803	401 803
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		178	233 027	233 027
Installations générales agencements aménagements divers			375 025	375 025
Matériel de transport		151 929	521 125	521 125
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	333 744	333 744
Immobilisations corporelles en cours	37 446			
TOTAL	37 446	152 107	1 878 523	1 878 523
Autres participations			168	168
Prêts, autres immobilisations financières			39 038	39 038
TOTAL			39 206	39 206
TOTAL GENERAL	37 446	152 107	1 932 444	1 932 444

ATTENTION : RESULTAT BILAN différent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		4 040	2 774		6 814
Installations générales agencements aménagements constr.		128 334	12 967		141 300
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		162 849	13 996		176 845
Installations générales agencements aménagements divers		198 089	90 504		288 593
Matériel de transport		366 769	86 458	151 929	301 298
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		169 952	29 674		199 625
TOTAL		1 025 993	233 598	151 929	1 107 661
TOTAL GENERAL		1 030 033	236 372	151 929	1 114 475
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 774				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	12 967				
Instal.techniques matériel outillage indus.	13 996				
Instal.générales agenc.aménag.divers	90 504				
Matériel de transport	86 458				
Matériel de bureau informatique mobilier	29 674				
TOTAL	233 598				
TOTAL GENERAL	236 372				

Par exception, les investissements (98 K€ au total) mis en service en 2025, correspondants aux dépenses pour l'adaptation des logements mis à la disposition des publics accueillis, et liés au dispositifs dits "Habitat Inclusif", ont fait l'objet d'un amortissement accéléré générant une charge de 93 K€ sur la période. Cet investissement est accéléré est motivé par la précarité des financements de ce dispositif récent, et donc des incertitudes sur la durée de vie prévisionnelle.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des fonds propres
ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	1 137 331	351 656		0-	1 488 987
Report à nouveau	171 126-	260 670			89 544
Excédent ou déficit de l'exercice	612 326	612 326-	618 901		618 901
Situation nette	1 578 531		618 901		2 197 432
Subventions d'investissement	34 668		32 965	24 742	42 892
Provisions réglementées	161 788		92 809		254 597
TOTAL I	1 774 987		744 675	24 742	2 494 921

ATTENTION : RESULTAT BILAN différent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	1 066 328		172 981			893 347	
SUBVENTIONS ET CNR ESMS	1 066 328		172 981			893 347	
Contributions financières d'autres organismes	40 336	80 000	337			120 000	
Habitat inclusif	20 000	80 000			20 000	120 000	
MECENAT AFFECTE	20 336		337		20 000		
Ressources liées à la générosité du public	157 667					157 667	157 667
Dons affectés EAM SESSAD	157 667					157 667	157 667
TOTAL	1 264 331	80 000	173 318			1 171 014	157 667

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions réglementées	161 788	92 809			254 597
TOTAL	161 788	92 809			254 597

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	55 186		32 000	23 186	
Pensions et obligations similaires	164 357	2 570	29 716		137 211
TOTAL	219 543	2 570	61 716	23 186	137 211
TOTAL GENERAL	381 331	95 379	61 716	23 186	391 808
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		82 570	84 902		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	39 038	39 038	
Autres créances clients	49 809	49 809	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	115	115	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	772	772	
Débiteurs divers	33 282	33 282	
Charges constatées d'avance	11 878	11 878	
TOTAL	134 895	134 895	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 393	3 393		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	185 598	13 279	55 204	117 115
Emprunts et dettes financières divers	94 012	94 012		
Fournisseurs et comptes rattachés	181 577	181 577		
Personnel et comptes rattachés	249 094	249 094		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	302 955	302 955		
Impôts sur les bénéfices	16 438	16 438		
Autres impôts taxes et assimilés	53 564	53 564		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	62 144	62 144		
Autres dettes	220 342	220 342		
Produits constatés d'avance	3 420	3 420		
TOTAL	1 372 536	1 200 217	55 204	117 115
Emprunts souscrits en cours d'exercice	27 239			

ATTENTION : RESULTAT BILAN diffèrent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Variation des fonds propres

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	2 196
Autres créances	21 174
Disponibilités	46 097
Total	69 467

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 280
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 859
Dettes fiscales et sociales	369 737
Total	397 876

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 878
Total	11 878
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	3 420
Total	3 420

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Subventions d'équipement

Les subventions d'équipements sont reprises au résultat au rythme de l'amortissement des biens qu'elles ont permis de financer. En 2025, le montant des reprises s'est élevé à 24 742 € et figure parmi les produits d'exploitation, conformément à la nouvelle réglementation comptable.

En 2024, le montant des reprises s'est élevé à 588 € (valeur non significative) et figurait parmi les produits exceptionnels, conformément à l'ancienne réglementation comptable.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant total des rémunérations des 3 plus importants dirigeants bénévoles ou salariés est égal à 0 euros.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	14
Employés	93
Total	107

Valorisation des contributions volontaires

La valorisation des principaux temps passés par les bénévoles en 2025, sur la base du SMIC et avec un taux de charges patronales de 30%, s'est élevée à 97 297 € pour un volume de 6 300 heures, réalisées par près de 50 bénévoles.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8 700 € TTC
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

La société a signé un accord d'entreprise relatif aux indemnités de départ en de retraite.

Le montant de l'engagement fait l'objet d'une provision exhaustive, selon le calcul de la méthode actuarielles. La provision est de 137 211 € au 31 décembre 2025.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- PROVISIONS REGLEMENTEES DES ESMS	104 878	687
- CHARGES SUR EX. ANTERIEURS	2 093	
Total	106 971	